



**La mairie d'Ajaccio recrute son directeur urbanisme-foncier-
accessibilité-gestion des risques**
**A merria d'Ajacciu ricruta dirittori urbanismu – fundariu – accessibilità –
gistioni di i risichi**

Catégorie A
Date limite de Candidature : 26/07/2024

Description du poste

Sous l'autorité du Directeur Général des Services Techniques, le directeur pilote l'élaboration, la révision et l'évaluation des documents d'urbanisme de la Ville d'Ajaccio ainsi que la prospective et les missions connexes à l'exercice de ces missions. Il doit piloter la loi du 11 février 2005.

Il assure la sécurité juridique des actes proposés à l'autorité territoriale en matière de droit des sols et de droit de l'urbanisme.

Il met en œuvre et suit le plan de sauvegarde communal.

Il pilote les dossiers de gestion foncière du patrimoine communal bâti et non bâti, ainsi que les dossiers de gestion de la réglementation du domaine public communal.

Il encadre le fonctionnement du secrétariat de la commission communale de sécurité

Vos activités principales

Ressources humaines :

- Promouvoir et suivre la formation et la qualification permanente des membres de l'équipe
- Réaliser les entretiens annuels d'évaluation et d'objectifs, proposer un plan d'avancement
- Gérer le temps de travail, les congés, les absences et les mesures disciplinaires.

Stratégie :

- Organiser la veille stratégique, s'adapter au changement, identifier les problématiques émergentes : domaines juridiques, opérationnel et financier
- Participer activement à la politique de la collectivité en matière d'accessibilité
- Produire des notes de synthèse et d'éléments de discours,
- Représentation en réunion de direction, représentation institutionnelle,

Opérationnel :

- Piloter les prestations externalisées : identifier les besoins, rédiger les cahiers des charges, contrôler, clôturer contractuelle des missions

- Définir et mettre en œuvre des plans de communication, d'études, d'analyse juridique
- Encadrer la mise en œuvre des pouvoirs de police du maire relevant de la problématique accessibilité
- Encadrer les procédures liées au foncier (acquisitions, cessions, baux de droit commun et ruraux)
- Encadrer les procédures de régularisation de dossiers fonciers (recherche de domanialité public, privée et régularisation du foncier dans le cadre des transferts de compétences, procédure de transfert d'office de voie privée ouverte à la circulation dans le domaine public communal)
- Encadrer le secrétariat de la commission communale de sécurité, respect des délais au niveau des visites périodiques
- Organiser et superviser la conception et la révision des documents d'urbanisme ainsi que la concertation dans l'élaboration des documents d'urbanisme
- Veiller à l'articulation et contrôler la cohérence entre des documents de planification d'échelles et d'objets différents
- Participer à l'élaboration des autres documents de planification
- Piloter les procédures d'urbanisme des procédures d'aménagement
- Revue de projet d'activité de la direction : suivre l'exécution par tableau de bord, suivre les incertitudes et écarts, programmer les mesures correctrices.

Activités occasionnelles ou spécifiques

- Contrôler occasionnellement les constructions sur le terrain, après assermentation
- Gérer les alertes météo
- Possibilité de mobiliser en dehors des heures ouvrages en fonction des alertes et des événements majeurs nécessitant la mobilisation du Poste de Commandement Communal

Condition d'exercice du poste

Rythme de travail : Temps complet (38h20)

Vos compétences

Savoirs :

- Maîtrise de l'environnement législatif et institutionnel des acteurs de la politique en matière d'accessibilité
- Maîtrise des outils de pilotage opérationnel des activités, techniques et procédures d'évaluation
- Maîtrise des techniques de management stratégique, de management opérationnel et de communication
- Connaissance du management des organisations
- Connaissance de la problématique des risques
- Connaissance de la réglementation en matière d'accessibilité et de sécurité

Savoir-faire :

- Aisance relationnelle, culture protocolaire

- Ingénierie financière, administrative et technique
- Prévention et gestion des conflits
- Animation de réunions, management de projet, transversalité
- Synthèse, reporting d'activité

Savoir être :

- Sens de l'intérêt collectif, sens du service public
- Capacité au travail en équipe, à l'animation
- Capacité d'anticipation,
- Capacité de gestion des situations de crise
- Conviction, implication
- Autonomie, force de proposition

Exigences :

- BAC + 3 / Bac + 5 : Diplôme d'ingénieur, d'urbaniste géographe, environnement, formation en droit
- Expérience souhaitée en matière d'urbanisme et en management